

Foix, le lundi 7 janvier 2019

Vœux aux personnels du Conseil Départemental : Henri Nayrou salue « la grandeur de la tâche des agents du Département »

Quelque 200 personnels du Département ont assisté, lundi soir, à la cérémonie des vœux du Président du Conseil Départemental. Adressés aux agents de la collectivité, ces vœux concluent traditionnellement la première des deux journées de la séance plénière consacrée à l'étude puis au vote du budget primitif.

Le contexte politique est en effet très prégnant à l'heure de définir le cadre budgétaire de l'exercice 2019. Les contraintes survenues en 2018 suite aux décisions du Gouvernement impactent très fortement les projets et les actions portés par le Département.

Pour Henri Nayrou, 2019 s'annonce néanmoins comme une année ambitieuse qui voit le Conseil Départemental afficher un niveau d'investissement record à hauteur de 67 millions d'euros (contre 51 millions en 2018), fruit de la bonne gestion passée et des choix responsables.

Le Président a également tenu à insister sur « *la qualité du travail réalisé par les personnels de la collectivité et la grandeur de leur tâche* » aux services des Ariégeoises et des Ariégeois, pour un « *service public de qualité* ».

Et Henri Nayrou de conclure en mode offensif : « *Nous ne sommes pas les meilleurs mais nous ne sommes pas les plus mauvais. Il n'y a qu'à voir au niveau supérieur ou supposé tel. En responsabilité, on ne peut pas dire oui à tout le monde mais je vous le dis les yeux dans les yeux, ici on respecte tout le monde. Et si je peux me le permettre en ce jour où ruissellent les bons sentiments, qu'on respecte un peu aussi les élus. Bonne année à toutes et tous et surtout à notre Ariège, à une autre France, à la démocratie et au respect de chacun !* »

A noter qu'une cinquantaine de « Gilets jaunes » se sont invités à la cérémonie désireux de se faire entendre. Ils ont pu échanger avec le Président du Conseil Départemental à l'issue de son discours.

**Traditionnelle cérémonie des vœux aux
personnels, lundi soir, à l'Hôtel du Département.**

